

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant désignation des membres du Conseil sectoriel de  
l'accueil familial**

**A.Gt 28-09-2010**

**M.B. 05-11-2010**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 4 mars 1991 relatif à l'Aide à la Jeunesse modifié par le décret du 7 décembre 2007, notamment l'article 30quater ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 mai 2008, portant désignation des membres et du président du Conseil sectoriel de l'accueil familial;

Considérant la nécessité de pourvoir au remplacement du représentant du Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse au Conseil sectoriel de l'accueil familial, démissionnaire,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Mme Martine Couthier est nommée membre effectif du Conseil sectoriel de l'accueil familial, en remplacement de Mme Claire Dubois, démissionnaire.

**Article 2.** - Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Bruxelles, le 28 septembre 2010.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse,

Mme E. HUYTEBROECK